



© Yan Dehais

Le Campignois

Publication communale d'information

Éditée par la Mairie

Le Mot du Maire :

Dans un passé pas si lointain, en poussant une porte, chacun était certain de trouver, à défaut de réponses concrètes, une oreille attentive au moins, voire même l'information attendue. C'est, accoudés au comptoir que nous refaisions le monde, discussions de l'actualité et échangeons les avis. Internet est apparu, ouvrant à ses débuts, les portes du savoir, de l'échange de connaissances, du partage et de l'information à tous, sachant manier une souris.

Puis les réseaux sociaux ont permis à l'ensemble des humains d'être connectés entre eux 24h/24.

Ce qui était une merveilleuse idée, se transforme aujourd'hui en véritable fléau social. Bien des passionnés, préfèrent pianoter plutôt que regarder, observer, écouter, lire le ciel, réfléchir ou parler de vive voix avec un parent, un ami, un voisin, un ancien ou simplement un passant. Mais cette connexion au monde tend à nous déconnecter, à nous isoler du terrain, des choses concrètes...tout simplement de la vie.

Calmons le jeu et tournons sept fois le doigt autour de notre souris avant de cliquer. Utilisons notre énergie pour préparer notre avenir, en toute sérénité, en recréant du lien...et bien évidemment commençons par lire le Campignois.

Bien cordialement, Jean-Marc Bisson

Les Prochains rendez-vous ...

- samedi 31 mars 2018 : Chasse aux œufs organisé par le Comité des Fêtes – 11h Place de la Pelouse
- samedi 7 avril 2018 : repas de la société de chasse de Campigny
- mardi 1^{er} mai 2018 : repas des aînés de la commune
- dimanche 6 mai 2018 : Foire à tout Place de la Pelouse organisée par le Comité des Fêtes
- dimanche 24 juin 2018 : Trails et courses du TORF organisés par le Running Club Campigny
- samedi 30 juin 2018 : kermesse de l'école

Bois communal

Suite à l'exploitation d'une parcelle de bois, la commune proposera à ses habitants la mise à disposition de chutes, cela à la fin du chantier uniquement. Les habitants intéressés devront se faire connaître auprès du secrétariat de mairie. Lors de cette démarche des précisions seront données.

Tourisme et Territoire

Dans le cadre de la définition de la stratégie touristique, la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle effectue une enquête ouverte aux habitants concernant l'image du tourisme et du territoire.

Si vous le souhaitez, vous pouvez compléter ce questionnaire en utilisant le lien

<https://goo.gl/forms/T0mmdiQEJfMvYHVx2>

Ce questionnaire est également mis à votre disposition au format papier au secrétariat de mairie et à la bibliothèque communale.

Inscriptions scolaires

Elles auront lieu du 15 mars au 13 avril 2018 auprès du secrétariat de mairie aux jours et horaires d'ouverture. Se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant, carte de sécurité sociale, numéro allocataire CAF, justificatif de domicile.

Etat Civil 2017 - complément

Décès de Monsieur Michel POUMEAU, le 24 Septembre 2017 à Pont-Audemer.

Ouverture du secrétariat de la Mairie au public

Le lundi : 14h à 18h

Le jeudi : 14h à 19h

Le vendredi : 9h à 12h

Coordonnées de la Mairie

Tél : 02.32.41.02.52 – Fax : 02.32.41.22.64

Courriel : elus.campigny27@orange.fr

Site internet : www.campigny27.fr



LES TRAVAUX ACHEVES

Pose d'un candélabre supplémentaire dans la sente des écoliers (par SECOMILE)

Cheminement piétonnier Route de Pont-Audemer (le long de la route départementale)

Eglise : restauration du pignon ouest de l'église (travaux financés avec la vente du presbytère et subvention départementale)

LES TRAVAUX EN COURS et à VENIR

Enfouissement des réseaux : Place de la Pelouse Tranche 3 sur 3 (côté route départementale) et remplacement des lampes à mercure Chemin des Bruyères (SIEGE+commune)

Enfouissement des réseaux avec renforcement Chemin de la Motte tranches 3 et 4 (SIEGE+commune)

Déploiement de la fibre optique (Eure numérique ; Conseil Départemental et Communauté de Communes)

Rénovation des portails de l'église

Travaux de raccordement de l'assainissement collectif (Route de la Vieville, Chemin de la Pommeraie, et de la Motte)

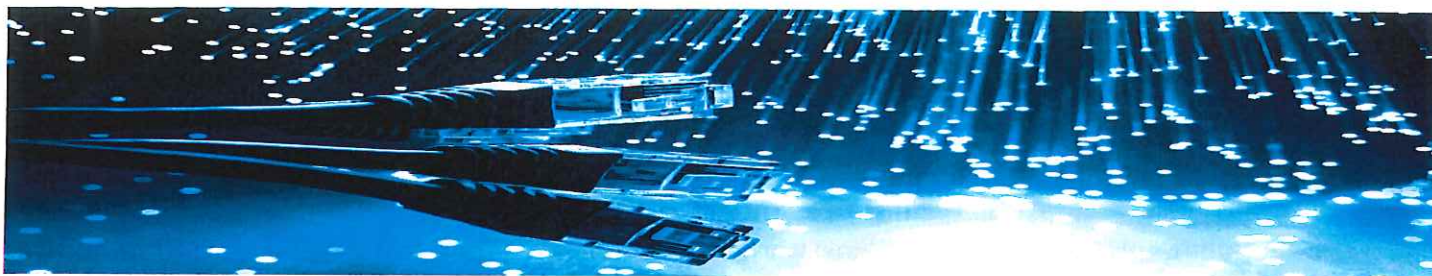
Réfection des écritures du monument aux morts

Coupes d'éclaircissement des bois communaux
Signalisation au sol

ANIMAUX... Toujours et encore...

Veillez à ce que vos chiens restent sur votre propriété, n'en dépassent pas les limites et modérez leurs aboiements. Tenez vos chiens en laisse sur la voie publique.

Si vous apercevez un animal qui divague, qui semble abandonné, contactez la mairie et en dehors des jours et horaires d'ouverture, les élus (numéros affichés sur la porte de la mairie).



LE TRES HAUT DEBIT (THD) - LA FIBRE

Où EN SOMMES-NOUS ?

Afin de permettre le déploiement du très haut débit sur notre commune, 3 moyens :

- l'utilisation de fourreaux souterrains déjà existants
- la pose de la fibre en aérien sur des poteaux déjà existants avec parfois l'ajout d'une chambre de force
- la pose de poteaux supplémentaires en cas de nécessité pour poser la fibre en aérien

C'est pour cette raison qu'il est important que les arbres restent taillés régulièrement afin de ne pas perturber le réseau. Chaque propriétaire concerné a été contacté.

La commune reste très vigilante quant à la 3^{ème} solution puisque comme vous le savez, nous menons une politique d'enfouissement des réseaux ces dernières années et nous n'autorisons la pose de poteaux supplémentaires que lorsqu'il est techniquement impossible de procéder autrement. Il s'agit de la seule solution aujourd'hui pour qu'un maximum de foyers puisse être raccordé.

Nous partageons l'idée avec la Communauté de communes, le Département, Eure Numérique que ce déploiement est indispensable pour notre territoire : pour les besoins privés comme à titre professionnel (le télétravail se développe et évite les déplacements), les entreprises, les exploitations agricoles en ont besoin pour rester attractifs et dynamiques.

Le THD en pratique

Le Département de l'Eure va organiser des réunions d'informations pour les habitants sur le territoire. La date de cette réunion sera mise en ligne sur le site internet de la commune (www.campigny27.fr) et affichée en mairie dès que la commune en aura connaissance.

Il est prévu qu'à partir du mois d'avril 2018 sur Campigny, le délégataire du service public EUREKA aura 3 mois pour permettre le raccordement au THD. Il faudra tout d'abord vérifier l'éligibilité de votre ligne en vous connectant sur <http://eureka-thd.fr/>. Le site internet Eure Normandie Numérique vous délivre également des informations <https://lafibre.info.fr/>.

Il vous en coûtera 110 euros : 60€ pour le raccordement (valable pour les 100 premiers mètres de tranchée) et 50€ pour les frais d'accès.

Ensuite, il vous faudra contacter un opérateur (fournisseur d'accès), parmi les 4, pour le moment à faire des offres THD sur notre territoire (WIBOX, COMCABLE, NORDET, KNET). Pour 30€ par mois, vous bénéficierez d'un débit 100Mbit/seconde, internet illimité, bouquet TV, téléphone illimité.

Des rues non éligibles sur Campigny ?

Une 10aine de « prises isolées » sur Campigny qui seront raccordées à partir de 2020.

Adoptons les gestes citoyens...

Vitesse, déchets, bruits, feux domestiques, il existe des règles, des codes et des lois permettant à chacun d'évoluer sans gêner l'autre et ne pas le mettre en danger.

Malheureusement, il est fréquent d'assister à des incivilités. Même s'il s'agit d'un petit écart de temps en temps, multiplié par le nombre d'habitants, cela peut entraîner une situation pouvant devenir très gênante ou dangereuse. Il y a aussi, nous le savons des personnes extérieures à la commune qui agissent ainsi. Voici quelques rappels de bons comportements à adopter sans modération pour le bien de tous!

✓ Bien vivre ensemble

Les jours et horaires de tonte et d'utilisation d'engins bruyants notamment dans les zones d'habitat dense (tondeuses, tronçonneuses, taille-haies, perceuses, ponceuses, bétonnières, etc.....) sont les suivants :

du Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 maximum

le Samedi de 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00 maximum

Cela n'est pas autorisé les dimanches et jours fériés

En cas de travaux exceptionnels en période non autorisées, discutez avec vos voisins pour faciliter les échanges

✓ Notre cadre de vie à tous

Nous rappelons à tous les habitants que dans le village, chaque propriétaire et locataire doit tondre ou nettoyer l'espace qui se situe devant sa maison le long de la voie publique. Le personnel communal prend en charge les grands espaces, nombreux dans la commune. Petit geste pour chacun, grosse économie pour tous.

✓ La lutte contre le chardon

La période optimale d'intervention pour éviter les propagations au voisinage se situe en mai, juin avant floraison et le stade visé va de jeune plantule de 2 à 4 feuilles à un chardon de 10 cm de hauteur.

✓ Les chiens

Veiller à ce que vos chiens restent sur votre propriété et n'en dépassent pas les limites. Tenez vos chiens en laisse sur la voie publique et modérez leurs aboiements.

✓ Brûlage des déchets

Voir Préfecture de l'Eure <http://www.eure.gouv.fr/> - règlement sanitaire départemental

✓ Les Dépôts Sauvages, Hélas et toujours...

Abandonons sauvages de déchets verts, de détritrus divers... Rappelons que la déchetterie désormais gérée par le SDOMODE est située à Pont-Audemer et qu'elle est accessible avec une carte à retirer en mairie en apportant un justificatif de domicile et votre carte grise. Lors des voyages assurez-vous que les déchets sont maintenus correctement afin qu'ils ne s'éparpillent pas sur la voie

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

RUE GUSTAVE EIFFEL A PONT-AUDEMER

LUNDI+JEUDI : 14h à 18h (17h du 1/10 au 31/3)

MARDI+MERCREDI+VENDREDI+SAMEDI : 9h à 12h et 14h à 18h (et 17h du 1/10 au 31/3)